



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mise au concours

Cinq résidences d'artiste à Berlin et Paris pour 2026

Le Canton de Vaud met au concours des résidences d'artiste, toutes disciplines confondues, dans les capitales allemande et française : pour une période de deux fois trois mois les 1^{er} et 2^e trimestres et une fois six mois le 2^e semestre à Berlin, ainsi que deux fois six mois à Paris. Chaque résidence est assortie d'une participation aux frais. Le délai de dépôt de candidatures est fixé à samedi 31 mai 2025.

Le Canton de Vaud dispose d'un atelier-logement à Paris au sein de la Cité internationale des arts, propriété de l'Etat depuis les festivités qui ont marqué le 700^e anniversaire de la Confédération, et d'un atelier-logement à Berlin, dans le quartier de Wedding. Les deux espaces sont destinés à accueillir des artistes professionnelles et professionnels, toutes disciplines confondues, afin de leur permettre de développer un projet en lien avec l'une ou l'autre des capitales européennes. Sont exclues toutes les activités dont le niveau sonore pourrait incommoder le voisinage. Chaque résidence comprend la mise à disposition d'un logement meublé, d'un atelier et est assortie d'un montant de participation aux frais de 4'500 francs pour trois mois et de 9'000 pour six mois.

L'attribution des séjours à l'étranger se fait sur la base d'un concours ouvert. Cette mise au concours s'adresse aux artistes professionnelles et professionnels toutes disciplines confondues, d'origine vaudoise ou domiciliés durablement dans le canton. Dans tous les cas, l'artiste doit avoir et pouvoir justifier de solides attaches avec les milieux culturels vaudois.

Un rapport devra être remis au plus tard trois mois après la fin du séjour.

Information et dépôt de dossiers : www.vd.ch/culture-residences

Délai de dépôt des candidatures : samedi 31 mai 2025

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 03 avril 2025

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DICIRH, Veronica Tracchia, responsable de l'unité création et diffusion, Direction générale de la culture, [veronica.tracchia\(at\)vd.ch](mailto:veronica.tracchia(at)vd.ch)